



**SOLIDARITÉS  
NOUVELLES  
LOGEMENT**

PARIS



# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

---

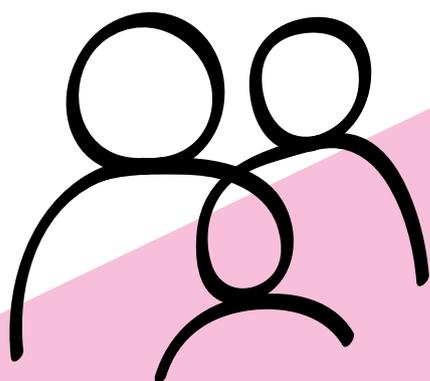
**SNL PARIS**

**20  
24**

[www.solidarites-nouvelles-logement.org](http://www.solidarites-nouvelles-logement.org)

# Sommaire

RAPPORT MORAL .....	03
CRÉER DES LIENS.....	04
ACCOMPAGNER LES MÉNAGES .....	08
CRÉER ET ENTRETENIR NOS LOGEMENTS.....	14
TÉMOIGNER ET INTERPELLER.....	18
RAPPORT FINANCIER .....	19
SNL UNION .....	23
SNL PROLOGUES .....	23



## Raison d'être de Solidarités Nouvelles pour le Logement

Convaincue de la force de la **solidarité**, de l'action locale et de la mobilisation collective, **Solidarités Nouvelles pour le Logement** propose des solutions concrètes pour les personnes en situation de grande précarité. Par l'accès à un **logement** de qualité et à un double **accompagnement** social et de proximité, locataires, bénévoles et salarié·e·s mobilisent leur capacité d'agir pour faire vivre et incarner **une société plus juste**.

# Rapport moral

Solidarités Nouvelles pour le Logement se mobilise pour lutter contre le mal logement et accompagner des personnes en grande précarité : en 2024, l'association a logé et accompagné 235 ménages et permis le relogement de 47 d'entre eux, grâce à l'investissement des salarié·e·s et des bénévoles de SNL Paris.

Nous avons continué la réhabilitation de nos logements les plus anciens et poursuivi notre démarche d'isolation thermique pour loger aux mieux nos locataires, lutter contre la précarité énergétique et répondre aux enjeux climatiques. Les bénévoles ont participé très activement à la réalisation d'un audit de notre patrimoine, nous permettant d'avoir une bonne visibilité sur l'état de nos logements et les besoins en rénovation dans les années à venir !

Notre dynamique associative, soutenue par le pôle vie associative, s'est incarnée par des temps forts qui fédèrent salarié·e·s, bénévoles et locataires comme la soirée de rentrée, mais aussi par les actions portées par les groupes locaux, la multiplication des chantiers participatifs de rénovation de logements ou encore par des activités culturelles et les formations au sein de l'appartement pédagogique.

Nos quatre commissions thématiques (Logement, Accompagnement, Vie associative et Situations complexes d'accompagnement) ont poursuivi leurs travaux : ces commissions sont des espaces de réflexion et d'élaboration de propositions qui alimentent le conseil d'administration et permettent de consolider ou revoir des pratiques de l'association. L'année 2024 a ainsi permis de mettre à jour la note sur les refus de proposition de logement, ou la fiche mission des bénévoles accompagnateurs.

Le témoignage et l'interpellation sont essentiels pour que le mal logement soit une cause défendue et reconnue tant au niveau politique et par toutes et tous. Le contexte délétère actuel vis-à-vis des plus démunis, les positions de plus en plus « agressives » à l'encontre de celles et ceux que l'on nomme à tort des assisté·e·s nous obligent à redoubler d'efforts. Cela s'est matérialisé en 2024 notamment par la participation à une manifestation contre la Loi immigration et à l'hommage annuel aux morts de la rue, par des temps de plaidoyer ou encore par la participation très active de la responsable du pôle social aux commissions de médiation DALO (comed), une instance qui désigne les demandeurs de logement qu'elle reconnaît prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence. Cela passe aussi par des actions ponctuelles



À Paris, la crise du logement se poursuit



**269 080 logements sociaux** soit 23.7% des résidences principales



**277 000 demandeurs d'un logement social** dont 70% sont en-dessous des plafonds PLAI



**10 046 logements attribués** en 2023 (-8% par rapport à 2022) dont ¼ dans le cadre de mutation

- **31.7%** au profit des ménages reconnus prioritaires
- **16%** logeaient précédemment en hôtel, foyer ou logement temporaire



**4,5 ans** : délai médian de relogement d'un ménage Dalo depuis le dépôt de la demande de logement social.

alliant sensibilisation et collecte comme les représentations de théâtre au profit de SNL ou la vente de vins, qui sont portées par les bénévoles des groupes locaux. Nous avons engagé, en 2024, une réflexion pour que chacun·e puisse s'investir à son niveau et interpellier et témoigner.

Dans un contexte global difficile, avec une crise du mal logement qui s'amplifie et une fragilité croissante du milieu associatif, la mobilisation de toutes et tous a permis à SNL de poursuivre son action en faveur de plus démunie·s, cette mobilisation est porteuse d'espoir. Au nom du conseil d'administration, je remercie les salarié·e·s, les bénévoles, les donatrices et donateurs, les propriétaires solidaires, les locataires, nos partenaires - en particulier la Ville de Paris et les services de l'État - pour leur contribution à notre combat contre la précarité et le mal logement. Malgré le désinvestissement dramatique des pouvoirs publics nous continuerons en 2025 à mobiliser toutes nos forces pour créer du logement social PLAI, accompagner et témoigner.

**Fabrice Antore**

# Créer des liens

## La dynamique bénévole de SNL Paris

Au 31 décembre 2024, SNL Paris compte **183 bénévoles**, dont 91% font partie d'un Groupe Local de Solidarité (GLS), groupe de bénévoles et locataires à l'échelle d'un arrondissement.

Le bénévolat en 2024 équivaut à **15 équivalents temps plein**, soit plus de **21 328 heures** consacrées à SNL.

Sur l'année, 38 personnes ont entamé un engagement à SNL Paris, tandis qu'une quarantaine de bénévoles ont quitté l'association.

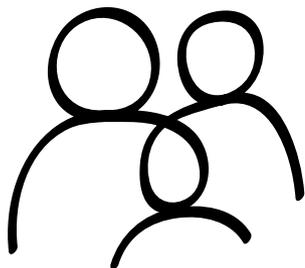
→ **134 bénévoles** (soit 73%) accompagnent un-e ou plusieurs locataires

→ **26 bénévoles** (soit 14%) référents entretien font des interventions de bricolage et/ou remise en état de logements

→ **10 bénévoles** sont impliqués dans l'organisation de sorties culturelles, d'ateliers et/ou dans le projet aide au départ en vacances

→ **Une trentaine** ont un mandat au sein de l'association : membre du Conseil d'administration, coordinateur/coordinatrice d'un GLS

→ **16 bénévoles** sont impliqués dans des actions au siège de l'association



Atelier couscous - décembre 2024



## Qui sont les bénévoles ?



**14 groupes**  
locaux de solidarité



**183 bénévoles**



**63% de femmes**  
**37% d'hommes**



**7,5 ans d'ancienneté moyenne**  
**4,6 ans d'ancienneté médiane**  
(La moitié des bénévoles ont moins de 4,6 ans d'ancienneté)

WELCOME

## La mobilisation des bénévoles et le suivi de l'engagement

La mise à jour de la base de données Bénévoles a été poursuivie en 2024.

L'adhésion, dont la pratique a été remise au goût du jour en 2023, n'est pas encore généralisée au sein de l'association – 60% des bénévoles actifs sont adhérent-es.

La commission Vie associative a élaboré un questionnaire, permettant de recueillir l'avis des personnes quittant l'association sur leur expérience de bénévolat, afin de déterminer les raisons des départs liés à des facteurs externes (changement d'emploi, déménagement) ou internes à l'association, pour agir dessus. Ce questionnaire est désormais envoyé systématiquement à chaque bénévole quittant l'association ; cet envoi donne également l'occasion au pôle Vie associative de remercier la personne pour son engagement !

## La formation des bénévoles

La **formation d'accueil** des nouveaux/nouvelles bénévoles, mutualisée avec le réseau SNL, se compose d'un webinaire d'accueil et d'une formation en présentiel d'un jour et demi, axée sur le cadre du bénévolat, avec un focus sur l'éthique dans l'accompagnement des locataires.

Des formations thématiques sont également proposées aux bénévoles, comme par exemple :

- **Sur le droit aux vacances** : formation destinée aux bénévoles impliqués dans le projet d'accompagnement des locataires à un départ en vacances, coordonné par le pôle Vie associative. 6 bénévoles y ont participé.
- **Sur la compréhension du secteur du logement** : un webinaire sur les filières de relogement a ainsi été organisé, co-animé par la responsable du pôle Social et une bénévole du 20<sup>ème</sup> arrondissement. 16 bénévoles y ont participé.

Grâce à son partenariat avec l'association Soutien Insertion Santé (SIS), un **groupe de parole pour les bénévoles Accompagnement** a été testé en septembre 2024, animé par la psychologue de SIS. Plusieurs sessions seront organisées en 2025.



**Estelle –**  
bénévole accompagnatrice

« J'ai rejoint SNL Paris pour la partie travaux, on m'a présenté l'accompagnement quand je suis arrivée, et j'accompagne une locataire depuis quelques mois. J'étais un peu stressée au début, mais le fonctionnement très flexible de SNL Paris et le soutien collectif du GLS m'ont rassurée ! Ce bénévolat est concret et me permet de côtoyer des personnes que je n'aurais pas rencontrées autrement. Il y a également un aspect politique qui m'intéresse beaucoup. »

# Vie des instances et représentation extérieure

## Le conseil d'administration

Le CA de SNL Paris est composé de 12 membres (une administratrice ayant démissionné en octobre 2024) dont 6 membres du bureau.

Il s'est réuni 8 fois dans l'année. Le bureau, plus proche de l'activité quotidienne, se réunit à raison d'une fois par mois.

### Les membres du Conseil d'administration de SNL Paris

**Fabrice Antore**, Président, GLS 19<sup>ème</sup>

**Sophie Dazard**, membre du bureau, GLS 13<sup>ème</sup>

**Philippe Gourcerol**, secrétaire, GLS 11<sup>ème</sup>

**Marie-Laure Helfer**, GLS Pension de famille

**Pascal Lanier**, membre du bureau, GLS 11<sup>ème</sup>

**François Meekel**, administrateur au CA de SNL Union, GLS 11<sup>ème</sup>

**Farida Ouanes**, membre de l'Amicale des locataires

**Olivier Racle**, membre du GLS 9/17/18

**Christiane Rodaire**, GLS 15<sup>ème</sup> Blomet

**Geneviève Sonnevile**, trésorière, GLS 13<sup>ème</sup>

**Serge Thiry**, administrateur au CA de SNL Prologues, GLS 10<sup>ème</sup>

**Anne Virot**, vice-présidente, GLS 19<sup>ème</sup>

Les observateurs-trices :

**Juan Alvarez**, locataire

**Rosine Cohu**, membre du GLS 11<sup>ème</sup>

**François Dumail**, membre du GLS 13<sup>ème</sup>

**Nour Joulji**, locataire

**Pauline Laurent**, membre du GLS 14<sup>ème</sup>

## Les commissions thématiques

Les commissions ont été très actives en 2024. Leurs travaux sont ensuite présentés et adoptés en CA :

- **La commission Logement** a notamment travaillé sur un cahier des charges pour les réhabilitations de logement.
- **La commission Vie associative** a poursuivi la mise à jour de la fiche *Missions du bénévole accompagnateur* en lien avec la Commission Accompagnement.
- **La commission Accompagnement** a travaillé à la mise à jour de nombreuses notes : sur la perception du loyer, sur l'installation des locataires dans le logement, sur les entretiens-tripartites salarié-e-s / bénévoles / locataires.
- **La commission Situations complexes d'accompagnement** a étudié 4 situations complexes – dont une qui a donné lieu au vote d'une procédure d'expulsion en CA, et 10 demandes de mutations. Elle a également travaillé à la mise à jour de notes (sur les procédures d'expulsion et sur les mutations).

## La représentation extérieure et dans les instances liées au logement et à la solidarité

Plusieurs membres du CA ont représenté SNL Paris dans les instances et commissions de SNL Union et SNL-Prologues. Par ailleurs, SNL Paris est représentée dans plusieurs instances par des bénévoles ou salariées :

**PDLAHLPD** (plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées) : Déléguée générale

**Comed Paris** (commission de médiation du DALO, instruit les recours) : Responsable du pôle social

**Comité de veille associatif DALO 75 et francilien** : Responsables du pôle social et de la Vie associative

**CA des Morts de la rue** : Stéphanie Morel

**Commission locale de l'amélioration de l'habitat (CLAH)** : Pascal Lanier

Participation de plusieurs bénévoles aux **Commissions de désignation des candidats à un Logement Social (CDCLS)** qui existent dans les arrondissements.

## L'équipe salariée et les bénévoles au siège

En 2024, l'équipe salariée était composée de 18 salariées, et dirigée par Maude Féral, sa déléguée générale, puis Juliette Poirson à compter d'avril 2024.

### Pôle Finances & Gestion locative adaptée

**Céline Lefèvre**, responsable ; **Hamou Aït-Ouazzou**, comptable ; **Hugo Rain-Mesnil** puis **Audrey Boes** à partir d'octobre 2024 pour les missions de Gestion locative adaptée.

### Pôle Social

**Odile Pécout**, responsable ;  
l'équipe chargée de l'accompagnement lié au logement - **Laurie Bonine-Senat**, **Ali Boudia** (jusqu'en juillet 2024), **Sophia Dahem**, **Isabelle Prod'homme**, **Régis Poaty**, **Elvire Vergès** et **Maëva Boff** arrivée en octobre 2024 ;  
l'équipe de la pension de famille Amsterdam : **Clémentine Cholet** remplacée en décembre 2024 par **Teresa Coussin**, travailleuse sociale, et **Julie Merle**, hôte-coordinatrice.

### Pôle Patrimoine

(production, entretien et gestion des logements)

**Lisadie Dutilleux**, responsable ; **Maya Gauvreau** puis **Marjorie Toussein** à partir d'octobre 2024 en tant que chargée de gestion du patrimoine ; **Véronique Ruiz**, chargée de l'entretien du patrimoine ; **Didier Ramael**, chargé de maintenance. Le pôle a accueilli **Jeannine Turlan**, en mécénat de compétence.

### Pôle Vie associative

**Elsa Lauga-Moulédous**, responsable ; **Maud Lebouc-Février** remplacée par **Angèle Bernard** en novembre 2024.

### Les bénévoles du siège

Des bénévoles ont participé activement à l'activité du siège, en particulier sur les éléments suivants : lien avec les syndicats de copropriété, soutien à la maîtrise d'ouvrage sur des aspects techniques et administratifs, appui administratif, etc.

soirée de rentrée - octobre 2024



# Accompagner les ménages

SNL Paris accompagne les ménages dans leur logement, et vers l'accès à un logement pérenne, à travers un double accompagnement. Celui de l'équipe salariée, en particulier du pôle Social : soutien administratif et dans l'accès aux droits, développement des compétences et travail sur le relogement ; et celui des bénévoles : accompagnement lors de l'eménagement et dans les démarches, découverte des ressources du quartier, etc.

L'articulation entre l'intervention salariée et bénévole est essentielle. En 2024, environ 70% des ménages en logement d'insertion ont bénéficié d'un accompagnement bénévole en parallèle d'un accompagnement social. L'équipe dédiée à l'accompagnement social des locataires en logements d'insertion était composée en 2024 de 6 travailleurs/travailleuses sociales, accompagnant chacun-e en moyenne 32 ménages, et de la responsable.

## Loger en durable

En 2024, 10 ménages habitent dans un logement durable et ne sont plus accompagnés. Ce petit parc de logements durables permet de reloger des personnes qui ne peuvent accéder à un logement dans le parc social classique.

## Le profil des ménages accompagnés

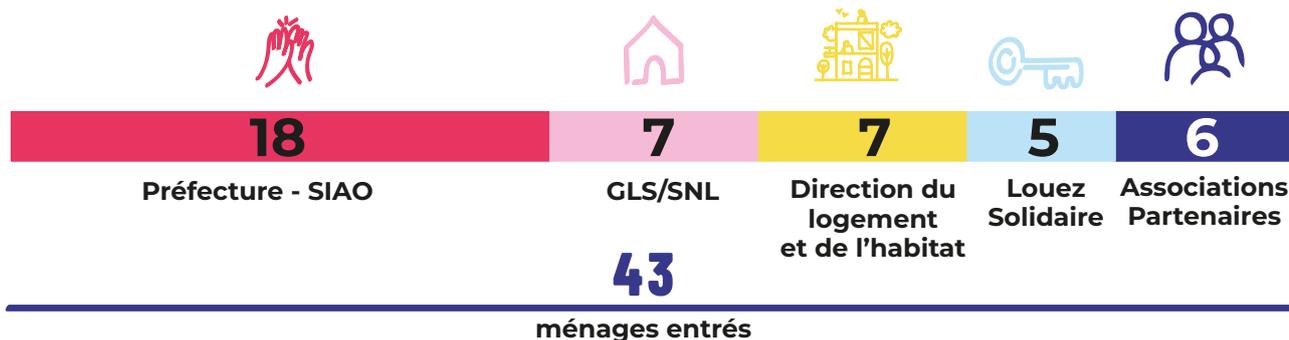
### Le nombre de ménages accompagnés



Sortie au musée de la marine

## L'attribution des logements

En 2024, 43 ménages sont entrés dans un logement de SNL Paris, orientés par les partenaires suivants :



### Parcours de vie avant l'entrée à SNL

En arrivant dans leur logement d'insertion à SNL Paris souvent après des parcours d'errance résidentielle, les ménages vont progressivement découvrir ou redécouvrir la sécurité, mais aussi la complexité d'habiter et d'investir un intérieur.

**69% des ménages accèdent à leur 1<sup>er</sup> logement autonome et décent en France.**

- **42% ont connu un parcours de rue et 13% des personnes vivaient à la rue avant leur entrée à SNL.**
- **28%** des ménages étaient hébergés **en hôtel**.
- **26% vivaient en centre d'hébergement**, pour la plupart en collectif.
- **22% étaient hébergés chez des tiers**. Ces personnes vivent souvent dans des conditions matérielles ne permettant pas le respect de la vie intime/familiale et souvent contre une participation financière substantielle voire abusive.
- **15% vivaient en logement autonome**. Un peu plus de la moitié ont été orientés par l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation pour le logement (ex-Fondation Abbé Pierre), dans le cadre du partenariat qui nous lie. La majorité d'entre eux (21) était en situation d'expulsion locative du parc privé pour dettes locatives et/ou troubles de jouissance. Les 6 autres ménages vivaient dans des conditions préoccupantes de mal-logement, voire d'insalubrité.



**Saliha –**  
locataire depuis 2024

« L'accueil de SNL et mon arrivée dans mon logement était très bien, ça a dépassé mes attentes. Depuis que je suis installée, tout va bien. J'ai adopté un chat. La relation avec la bénévoles qui m'accompagne est trop bien. C'est vraiment un plus d'avoir cet accompagnement. »

### Ressources des locataires

En 2024, **55% des locataires appartiennent au premier quartile** : cela signifie qu'ils/elles disposent d'un revenu inférieur à 968 € par mois par unité de consommation. Et 36% des ménages composent avec un budget très modeste puisque leur reste à vivre par jour et par unité de consommation\* est inférieur à 20 €. Les familles monoparentales sont, malheureusement sans surprise, surreprésentées puisqu'elles constituent 79% des ménages du premier quartile.

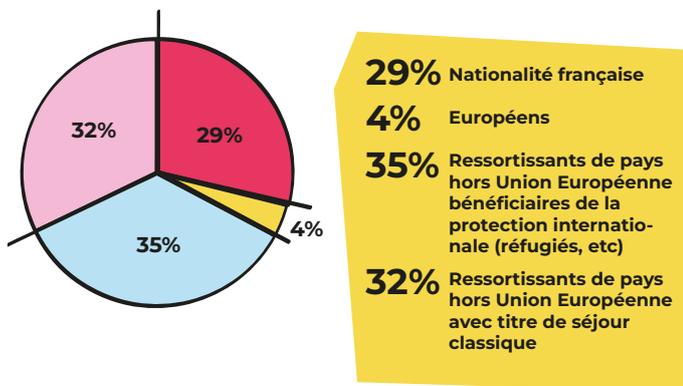
Entre le début de leur accompagnement et la fin de l'année 2024 ou le moment de leur relogement :

- 75 ménages, soit 32%, ont une situation économique sensiblement inchangée
- 46 ménages, 19.5%, ont vu leurs ressources diminuer
- 114 ménages, 48.5%, ont vu leurs ressources augmenter

\*UC = unité de consommation : le 1<sup>er</sup> adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants pour 0,3 UC.

Dans un contexte de précarité globale et alimentaire, 46% des ménages peinent à trouver un équilibre budgétaire ; pas moins de 143 demandes d'aide financière ont été faites, et 27 ménages ont été orientés vers des associations d'aide alimentaire.

## Nationalité et statut des ménages



Les primo-arrivants - c'est-à-dire les personnes ayant un titre de séjour depuis moins de 5 années - représentent 89 ménages, soit 37% des locataires : pour ces ménages, SNL Paris intervient alors que leur parcours migratoire est relativement récent.

## Des vulnérabilités spécifiques pour les personnes étrangères

Au total, 20% des ménages de nationalité hors UE relevant du droit au séjour classique, ont été confrontés ou sont encore confrontés à d'importantes difficultés de renouvellement de titre de séjour. Cela est lié d'une part aux dysfonctionnements de la plateforme numérique ANEF en charge des demandes de renouvellement de titres de séjour, et des contrôles croissants de la préfecture de police concernant les parents ayant un titre de séjour en tant que parents d'enfants français, une situation qui concerne principalement les mères célibataires.

## Insertion professionnelle et revenus

Le taux d'activité des ménages SNL était de 51% en 2024. Cependant, 39% des adultes qui travaillent sont en situation de sous-emploi (personnes à temps-partiel qui souhaiteraient travailler plus). Pour les femmes locataires à SNL, l'insertion professionnelle est souvent problématique, dans la mesure où celle-ci dépend essentiellement du niveau de diplôme et du nombre d'enfants mineurs. Par ailleurs, 23% locataires sont bénéficiaires du RSA et 7% des locataires perçoivent une allocation d'invalidité ou d'adulte handicapé.

## L'accompagnement autour du logement

L'action entre locataires, salarié-es et bénévoles s'articule autour des différentes composantes de la stabilisation des ménages dans leur logement.

→ **84% des ménages ont besoin d'un soutien dans l'utilisation et l'occupation de leur logement** : certaines situations deviennent chroniques et préoccupantes, par exemple quand elles concernent des phénomènes d'encombrement du logement, ou encore quand elles sont liées à des lourds problèmes de santé.

→ **82% des ménages ont besoin d'un appui administratif** : ils découvrent et s'approprient progressivement les arcanes de l'administration française en se heurtant à la dématérialisation et la restriction croissante de l'accès aux guichets des services publics. L'appui sur ces questions, essentiel pour permettre aux personnes d'accéder aux droits, est très chronophage pour l'équipe sociale.

→ **20% des ménages sont concernés par des problématiques liées à la consommation d'énergie**, de fluides, de renouvellement d'air dans leur logement. Au total, la moitié des ménages ont sollicité le chèque énergie, et 109 demandes d'aides spécifiques ont été

faites sur l'année. L'équipe sociale sensibilise, lors de ses visites à domicile, les locataires sur le niveau de chauffe, les éco-gestes, etc.

→ **14 % sont en difficulté dans l'appropriation de leur environnement** à l'échelle de l'immeuble (troubles du voisinage subis ou suscités par nos locataires) ou du quartier.

## Le projet Bien chez soi, autour de la santé mentale

Un nombre important de ménages accompagnés sont concernés par des fragilités psychologiques ou des troubles psychiques : à minima, **16% semblent présenter des difficultés en santé mentale** impactant leur capacité à s'intégrer dans et autour du logement, ainsi que leur accompagnement. Dans le cadre du projet Bien chez soi, en 2024, 12 orientations ont été faites vers la psychologue de l'association partenaire Soutien insertion santé (SIS), présente 1 jour et demi par semaine à SNL. La psychologue peut aussi étayer les équipes salariées et les bénévoles sur les questions de santé mentale.



vacances à la mer d'une famille - été 2024

## L'accès à la culture et aux loisirs

Le pôle Vie associative, en lien avec le groupe des bénévoles impliqués, organise des activités permettant aux locataires d'exercer leur droit aux loisirs et à la culture.



**13 familles**  
accompagnées pour  
partir en vacances



**237 participant-e-s**  
aux sorties culturelles

Les activités et sorties culturelles organisées en 2024 ont suscité la participation de 237 locataires et de 56 participations bénévoles. 53 ménages ont participé à au moins une activité. Quelques exemples de sorties réalisées : Musée de l'Air et de l'Espace, Opéra Garnier, Musée Picasso, Atelier des Lumières. Des ateliers, à destination des bénévoles et locataires, ont également été mis en place à partir de septembre 2024 (Arts Plastiques, Bien-être, Yoga, Cuisine).

En 2024, 13 ménages ont été accompagnés pour préparer un départ en vacances d'une semaine en juillet ou août, sur plusieurs dimensions : explication de l'aide aux vacances de la CAF ; demande de chèques-vacances auprès de l'association Aurore ; aide au choix de la destination ; accompagnement à l'achat de billets de train. Les ménages ont fait le choix de destination de vacances diversifiées, souvent à la mer (Saint-Pair-sur-mer dans la Manche, Seignosse dans les Landes, Grasse dans les Alpes-Maritimes). Il s'agit souvent pour ces ménages de leur premier départ en vacances en famille en France, un moment important qui permet à la fois de souder des liens familiaux, parfois affectés le reste de l'année par un quotidien difficile, de se reposer et de découvrir un nouvel environnement. L'Amicale des locataires a également organisé en 2024 un repas partagé, une sortie au cirque et un repas de Noël.



## Fadya – locataire

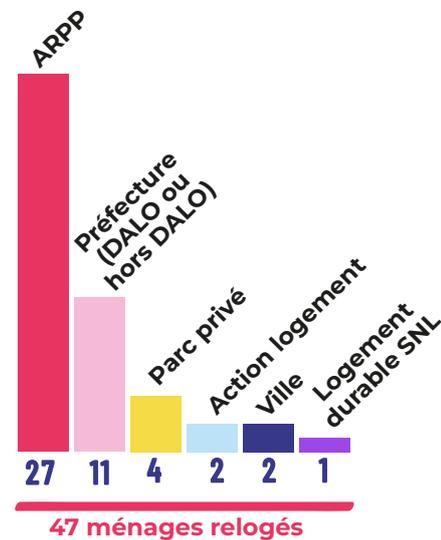
« En 2024, j'ai participé à toutes les activités proposées par SNL, c'était toujours très bien. J'ai beaucoup aimé la sortie au cirque d'Hiver, il y avait plein de choses à voir, c'était la première fois que j'allais au cirque. J'ai aussi participé à la sortie cinéma, c'était également une première fois pour moi. L'été dernier, je suis partie une semaine en vacances à Asnelles dans le Calvados, ça s'est très bien passé. Merci à SNL ! »



## Le défi du relogement

Le travail d'accompagnement vise in fine à permettre à nos locataires d'accéder à un logement pérenne.

En 2024, **47 ménages ont été relogés**, principalement à travers les différents dispositifs existants.



L'accord pour le relogement des publics prioritaires (ARPP) a permis de reloger plus de la moitié des ménages. Ce dispositif entre les bailleurs sociaux et la Ville de Paris permet d'identifier les ménages répondant à certains critères de priorité (notamment les personnes en logement temporaire), et de leur réserver un certain nombre de logements sociaux chaque année.

Le travail d'accompagnement des ménages les plus anciens à SNL Paris porte ses fruits : en 2024, 13 ménages avec une ancienneté supérieure à 5 années ont été relogés !



## Une gestion locative adaptée aux besoins des locataires

Les parcours des ménages présents à SNL Paris exigent une relation locative personnalisée. Celle-ci doit permettre aux locataires de faire face à leurs responsabilités, tout en tenant compte, pour SNL, du temps nécessaire à l'apprentissage de la vie locative. La chargée de gestion locative assure la signature du bail, le quittancement et le suivi des paiements et impayés de l'ensemble des locataires.

En 2024, les pertes sur impayés de loyers et charges des ménages restent très limitées : 0.5% du total des loyers et charges de l'année 2024 (contre 1.5% en 2023 et 2.1% en 2022), ceci grâce à un suivi rigoureux des impayés, fait en lien avec le pôle social et basé sur une relation de confiance avec les locataires et la mise en place d'outils (22 plans d'apurement pour les locataires ayant une dette de plus de deux mois ont été mis en place en 2024). Précisons que pour 7 locataires ayant un impayé de plus de 2 mois, la dette est liée à des décalages ou des arrêts de versement de leurs prestations d'allocations par la CAF !

L'année 2024 est également marquée par la poursuite du travail sur les modalités de paiement du loyer : début 2024, 67% des locataires payaient de façon dématérialisée ou par chèque, 23% venaient payer au siège en liquide, 10% payaient leur loyer via leur bénévole « référent loyer ». De plus, l'ensemble des bénévoles « référent loyer » recevaient l'avis d'échéance des locataires accompagnés, même s'ils n'en percevaient pas le loyer. Depuis la décision du CA de septembre 2024, seul-es les bénévoles qui perçoivent le loyer de locataires en reçoivent les avis d'échéance. L'objectif est de passer, au terme de la première année de location, à une autre modalité de paiement du loyer.



## Alexis – locataire relogé en 2024

« J'ai été locataire de SNL-Paris pendant 4 ans. À un moment donné, je n'étais pas bien psychologiquement et l'association ne m'a pas lâché. Le relogement s'est bien passé : j'avais mis de l'argent de côté pour payer le déménagement et la caution pour mon nouveau logement. SNL-Paris m'a aidé à mettre de côté. Aujourd'hui, je vais bien, je vis ma vie ! Mon logement actuel est mieux que mon logement SNL : il est mieux isolé, et le quartier est mieux desservi. »

## L'attente du relogement

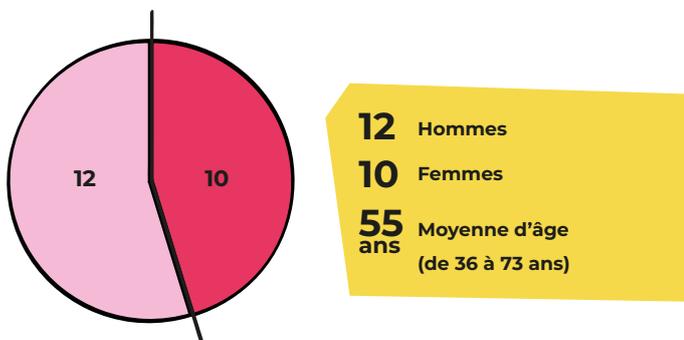
En 2024, l'ancienneté médiane de nos locataires est de 2.5 années. Certains ne sont pas encore prêts au relogement. Les autres sont en attente de relogement et pâtissent du fait que les filières de relogement ne proposent pas suffisamment de relogements – faisant ainsi durer plus que nécessaire leur séjour en logement temporaire d'insertion.

## La pension de famille Amsterdam

Fruit d'un partenariat initié en 2015 entre ICF Habitat, propriétaire et SNL Paris, gestionnaire, la pension de famille Amsterdam a ouvert ses portes en novembre 2022. Les résident-es de ses 22 studios sont des personnes isolées, disposant de faibles ressources, pouvant vivre seules dans leur logement mais ayant besoin du soutien d'une présence salariée et d'un collectif.

L'équipe bénévole de la pension est constituée de 2 salariées - 1 hôte coordinatrice à temps plein et une travailleuse sociale à temps partiel - et d'un groupe de 6 bénévoles, dont le temps d'intervention hebdomadaire est de 13h, réparties du lundi au vendredi.

### Les résident-es



### Les dynamiques et les actions menées

L'année 2024 est la deuxième année d'habitation pour la plupart des résident-es, une année de stabilisation et de consolidation : des liens se renforcent progressivement entre les uns et les autres autour d'un vécu commun à la pension de famille.

L'arrivée de la travailleuse sociale a permis à chaque résident qui le souhaitait de bénéficier d'un accompagnement de proximité : selon les situations et demandes individuelles, un travail sur l'ouverture des droits a pu être mené, un accompagnement budgétaire pour faire face aux dettes locatives, ou encore une écoute et des accompagnements physiques vers les institutions.

→ **66% des ménages logés sont prêts au relogement depuis en moyenne 2,6 années**

→ **28% des ménages logés sont locataires de SNL Paris depuis plus de 3 ans et prêts au relogement !**

Un objectif fort en 2024 a été de **renforcer la vie collective et le sentiment de sécurité** : des nuisances entre voisins et des débordements surviennent régulièrement, liés en particulier à la difficulté pour certain-es de gérer leurs comportements, en lien avec des consommations ou des troubles psychiques qui ne sont pas stabilisés. Les comités de résidents, organisés de façon régulière, sont des espaces de régulation et permettent de construire du lien, de même que les temps conviviaux : petits déjeuners partagés, repas festifs, organisation de la semaine des pensions de famille, sorties au cinéma, venue de bénévoles un après-midi par semaine pour échanger avec les résident-es, atelier cuisine avec le cuisinier d'un grand hôtel situé dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement, etc.

Des **ateliers artistiques** se sont poursuivis, dans une démarche de réduction des risques et de valorisation de chacun-e : ateliers collage hebdomadaires, animés par une bénévole, ateliers poterie. Ces ateliers permettent de développer des compétences et de faire valoir ses propres savoirs faire, mais aussi de partager un moment ensemble et soigner son lien aux autres.



M<sup>ME</sup> N -

*Vivre à la pension « ça permet de découvrir les hauts et les bas des autres [...] d'être plus à l'écoute des autres et de moins être centré sur soi [...] de relativiser aussi ce que l'on a vécu »*

# Créer et entretenir nos logements

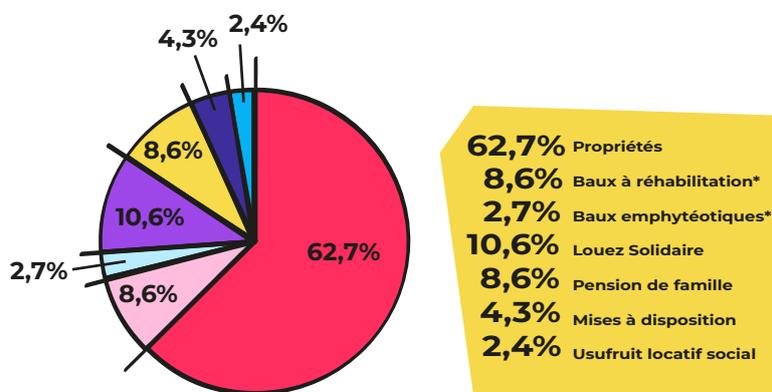
## Notre parc de logements

Au 31/12/2024, le parc de SNL Paris est composé de 264 logements, dont **255 logements en service**, qui se répartissent comme suit :

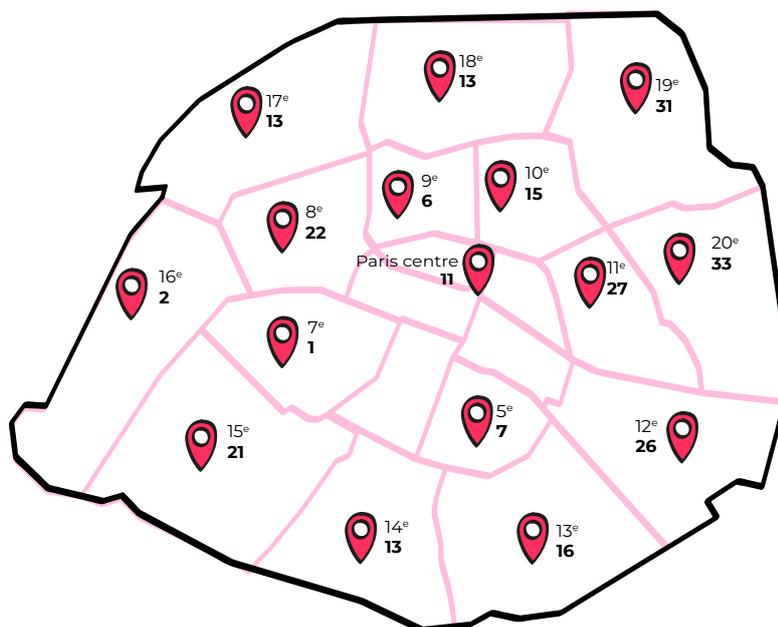
- **160 logements SNL en pleine propriété** de SNL Prologues.
- **29 logements en bail à réhabilitation ou emphytéotique** entre SNL Prologues et un propriétaire (particulier ou Ville de Paris). Le bail à réhabilitation est un dispositif qui permet à un-e propriétaire de faire réhabiliter son bien par SNL, qui le louera ensuite sur une durée minimale de 15 ans, à des personnes fragilisées.
- **27 logements loués à SNL Paris par des propriétaires privés** dans le cadre du dispositif Louez solidaire de la Ville de Paris. Nous sous-louons alors les logements à nos locataires qui paient une redevance proportionnelle à leurs revenus. La Ville de Paris prend en charge la différence.
- **11 logements mis à disposition** de SNL par des propriétaires privé-es solidaires.
- **6 logements font l'objet d'un contrat d'usufruit locatif social temporaire**. SNL Prologues a l'usufruit des logements pendant 20 ans. Il loue à SNL Paris ces logements.
- **Une pension de famille** composée de 22 logements.

Ces logements sont situés « en diffus » dans plus de 170 copropriétés. Ce choix repose sur une volonté de mixité sociale : il s'agit de permettre que des populations d'origines et de parcours différents cohabitent sereinement.

### Types de logements en service au 31/12/2024



\* droits réels immobiliers détenus par SNL Prologues



Localisation des logements en service au 31/12/2024

## Les caractéristiques de notre parc

Le parc de SNL Paris est composé principalement de petits logements du T1 au T3, ce qui est en adéquation avec les besoins en logement très social identifié sur le territoire parisien. La surface habitable moyenne de notre parc est ainsi de 37.45 m<sup>2</sup>.



**37,45m<sup>2</sup>**  
**de surface habitable**  
**en moyenne**

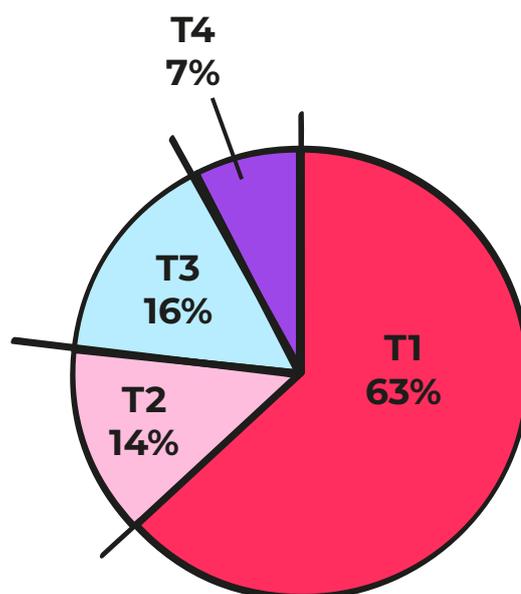
*(hors Louez solidaire)*

**314,5€**  
**de loyer moyen**

*(hors charge et avant aide  
au logement)*

*(+3.2% par rapport à 2023)*

**Répartition par typologie**  
*(hors Louez solidaire)*



## Développement de notre parc : l'activité de Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Dans l'année, SNL a acquis 1 logement T2 (20<sup>ème</sup> arrondissement) et 2 baux à réhabilitation ont été signés (16<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements), tandis que 5 mises en service de logements ont été effectuées. Plusieurs logements dont la livraison était prévue en 2024 le seront en 2025. L'année a aussi été marquée par plusieurs restitutions : résiliation du bail d'un logement qui était loué dans le cadre du projet Réfugiés en partenariat avec le Copil réfugiés du 14<sup>ème</sup>, restitution de deux mises à disposition et d'un logement en Louez solidaire.

Enfin 12 logements déjà acquis ou captés en bail à réhabilitation en sont à un stade d'étude/ travaux, impliquant un travail important en Maîtrise d'ouvrage d'insertion (MOI) :

- Évolution du projet de 4 à 5 logements pour la maison de ville rue du Docteur Laurent dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement ;
- Travaux en cours ou à venir pour 7 logements.
- Des études sont en cours sur 3 opérations (soit 13 logements), à court terme pour le montage d'un bail à réhabilitation pour un immeuble de 5 logements avec l'association Société Saint Vincent de Paul, grâce à la mise en lien faite par Jérôme Perrin, bénévole du GLS du 13<sup>ème</sup> décédé en juillet dernier.

Le rapport d'activité 2023 mentionnait un projet de pension de famille dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, qui ne verra pas le jour.

# L'ENTRETIEN DU PARC EXISTANT

## La réhabilitation de notre parc



Dans le contexte de la loi Climat et Résilience, SNL Paris poursuit sa politique de réhabilitation énergétique, toujours selon deux critères : le besoin au regard du diagnostic de performance énergétique (DPE), et l'intérêt de procéder à une telle réhabilitation en termes d'économie de charges pour le locataire.

Ainsi, 5 logements étaient en cours de réhabilitation en 2024, permettant de passer d'un DPE G ou F à un DPE D ou C. Fin 2024, 7 logements étaient vacants en raison d'un projet de réhabilitation énergétique : ils devraient être remis en service en 2025/2026.

## Un accompagnement technique à l'entretien du logement

La plupart des locataires ont une expérience réduite de l'habitat dans un logement personnel : ils ne sont donc souvent pas en mesure de faire un diagnostic, ni d'effectuer de petites réparations, et il leur est rarement possible, compte tenu de leur budget, de faire intervenir des entreprises.

Les bénévoles référents entretien peuvent aider les locataires pour de petits aménagements ou réparations. Le chargé de maintenance salarié intervient lorsque les réparations ne peuvent être réalisés par le référent entretien.

De plus, dans le cadre du plan de patrimoine lancé par SNL Prologues en lien avec SNL Paris en 2023, les GLS de SNL Paris ont été impliqués pour réaliser des audits des logements SNL, visant à mieux connaître leur état, et à affiner la programmation des travaux et des coûts liés à la réhabilitation des logements qui se feront sur les prochaines années.

**+ 400 Interventions** dans les logements

**+ de 200 par les bénévoles** référents entretien

**166 par le chargé de maintenance**

**167 par des entreprises** partenaires (dont remises en état)

**140 000€** de budget d'entretien

## Problèmes signalés par les locataires à SNL Paris



## Développement des ateliers dans l'appartement pédagogique

SNL vise à accompagner les locataires à être autonomes sur les questions liées à l'entretien de leur logement : les référents entretien et le chargé de maintenance sensibilisent les locataires aux bons gestes pour l'entretien de leur logement lors des interventions, et une refacturation a été mise en place en 2024 pour les petits travaux relevant de la responsabilité du locataire.

De plus, l'année 2024 a été marquée par l'organisation de 3 ateliers dans l'appartement pédagogique de SNL Paris, animés par des bénévoles référents entretien ou accompagnement : Électricité et sécurité, Apprendre à faire de petites réparations de plomberie et Sécurité domestique. 34 personnes ont participé à ces ateliers (19 bénévoles, 15 locataires).

### La remise en état des logements

Le départ de locataires donne lieu à un nettoyage des appartements ou, quand cela est nécessaire, à une remise en état faite par le chargé de maintenance, parfois appuyé par des bénévoles, ou par des entreprises partenaires.



Appartement pédagogique - formation électricité



## Makova – participante à un atelier plomberie

« J'ai beaucoup apprécié ! J'ai appris des astuces pratiques, comme par exemple couper l'eau dans le logement en cas de fuite, nettoyer un pommeau de douche sans le remplacer à chaque fois, ou comment ouvrir facilement et sans dégât une porte fermée à clé avec un enfant à l'intérieur, comme ça peut arriver parfois. J'ai aussi appris des gestes d'entretien, comme ne pas mettre la graisse utilisée pour la cuisine dans l'évier, avec le risque que la graisse se solidifie et bouche l'évier. »



# Témoigner et interpeller

## Le plaidoyer : un des « piliers » de SNL

Dans ses deux dimensions, le témoignage et l'interpellation, 2024 a été une année intense. En témoignent les éditoriaux qu'y a consacrés la Lettre d'info de SNL Paris en février, mars et avril 2024.

## Loi Immigration Intégration Asile

2024 a débuté par la mobilisation de SNL contre la loi « Immigration » : près de 80 membres de SNL ont participé à la manifestation du 21 janvier 2024 au Trocadéro. L'inquiétude de SNL s'était portée surtout sur la disposition conditionnant l'obtention de prestations sociales, dont l'allocation logement, à une résidence régulière de 5 ans en France. L'application de cette mesure aurait affecté 16% des ménages de SNL Paris. L'article litigieux, censuré par le Conseil constitutionnel le 25 janvier 2024, ne figurait plus dans la loi promulguée le 26 janvier 2024. Mais l'expérience montre que nombre de mesures de cette loi fragilisent la vie de nos locataires, et compliquent pour les salarié-es les conditions de leur accompagnement.

## Projet de loi « pour développer l'offre de logements abordables » (Loi Kasbarian 2)

Le député Kasbarian s'était fait connaître en 2023 avec le projet de loi Kasbarian-Bergé facilitant l'expulsion des locataires en difficulté de paiement. Devenu ministre du logement du gouvernement Attal, M. Kasbarian s'est de nouveau heurté mi-2024 à l'opposition des associations à son projet de loi « pour développer l'offre de logements abordables » : un projet menaçant notamment d'affaiblir la loi SRU en intégrant dans le logement social des logements locatifs intermédiaires destinés à des ménages cadres supérieurs ; et d'augmenter les loyers des anciens HLM en les alignant sur les nouveaux. SNL a envoyé début juin aux membres du Sénat d'Ile-de-France une interpellation intitulée : « Projet de loi « Pour développer l'offre de logements abordables » : projet de loi contre le logement des plus pauvres ? ». Une mobilisation sans suite, dans la mesure où la dissolution de l'Assemblée nationale a stoppé net le parcours du texte... dont on voit cependant réapparaître certaines mesures dans des projet législatifs début 2025 !

## LES TEMPS FORTS EN 2024

**21 janvier 2024**

Mobilisation contre la loi immigration

**Mars 2024**

Le projet théâtre « Les 7 de la Cité », permettant de faire connaître SNL et de récolter des dons, a été porté par les Groupes locaux de solidarité des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements.

**19 avril 2024**

Intervention dans le Master 2 « Habitat et renouvellement urbain » de l'École d'urbanisme de Paris lors d'une journée thématique sur le mal-logement, en lien avec d'autres structures du secteur (SIAO, Fondation Abbé Pierre, Fédération des acteurs de la solidarité).

**Septembre 2024**

8 GLS ont participé aux forums des associations de leur arrondissements (5<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup> Blomet, 15<sup>ème</sup> Castagnary et 19<sup>ème</sup>).

**13 au 15 Septembre 2024**

Participation de SNL-Paris à la Fête de l'Humanité.

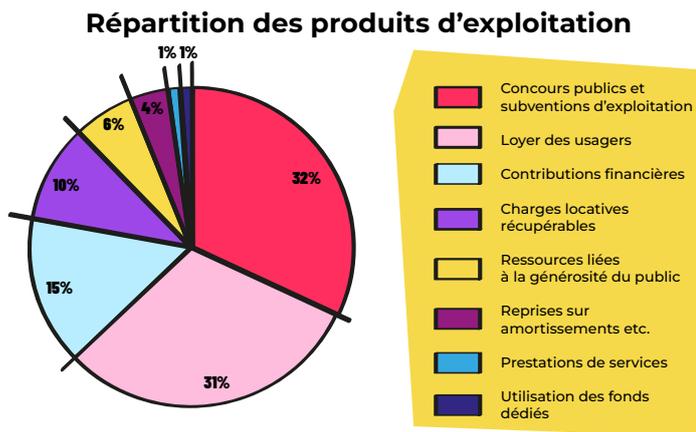
# Rapport financier

Cette année, pour la deuxième fois, nous présentons un compte de résultat net intégrant une grande partie des dons et legs dans l'exploitation (et non dédiés au financement des parts sociales Prologues comme précédemment), ce qui conduit à un résultat légèrement excédentaire de 1.5 k€.

Le résultat d'exploitation (fonctionnement courant de l'association), quant à lui, est déficitaire de 85.3 k€ et ce,

## Compte de résultat

Au total sur 2024, **SNL Paris dégage un résultat excédentaire de 1.5 k€ mais déficitaire de 85.3 k€ après affectation de dons et de certaines ressources fléchées pour le financement de parts dans la foncière SNL Prologues.**



Nos produits sont en baisse de **4.4%** soit **144 K€** :

- **Les loyers baissent de 2.4%** en lien avec la restitution de plusieurs logements Louez solidaire courant 2024 et le décalage de la mise en service de nouveaux logements à 2025.
- **Les prestations de service « maîtrise d'ouvrage d'insertion » et « vie associative »**, en lien avec le décalage de la mise en service de nouveaux logements sont en **baisse de 49%**.
- **Les subventions d'exploitation baissent de 12.9%** par rapport à 2023 en lien avec les éléments évoqués ci-dessus et le reclassement d'une subvention en « contribution financière ».
- **Les dons baissent de 9.2%** : les dons liés aux projets réfugiés sont en diminution, conformément à la durée de vie des projets.
- **Les contributions financières sont en hausse de 85%** : reclassement de la subvention FNAVDL

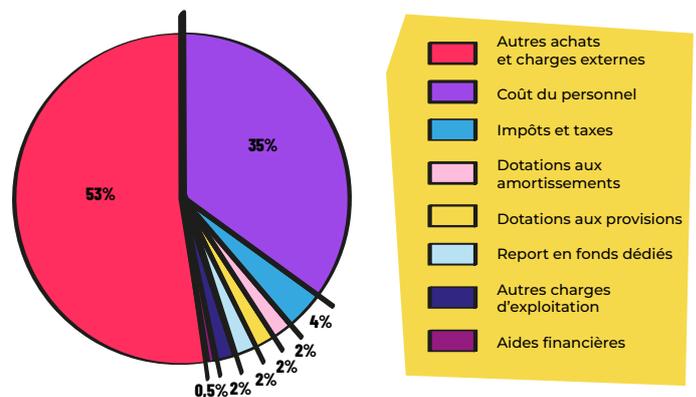
malgré l'attribution d'un legs de 90k€ et la conservation d'une grande partie des dons dans l'exploitation.

Heureusement, encore cette année, ce déficit d'exploitation est amorti par nos fonds propres qui restent solides. Cela implique cependant que l'on réduit nos capacités de création de logement.

dans ce compte et legs reversé par le fonds de dotation SNL (entité juridique habilitée à recevoir les legs).

- **L'utilisation des fonds dédiés est en baisse de 86%**. En 2023, nous avons repris les fonds dédiés des projets réfugiés pour acquérir et réhabiliter des logements.
- **Les produits financiers sont en hausse de 56%** : ils sont le résultat d'une politique de placement de notre trésorerie sur des dépôts à terme sans risques dans des établissements bancaires qui respectent l'homme et l'environnement.

## Répartition des charges d'exploitation



Nos charges sont en hausse de **2.9%** soit **88.6 K€** :

- **Les achats et charges externes sont stables**
- **Les aides financières (12 k€), en hausse**, sont les subventions versées par SNL Paris à Prologues au titre des nouveaux baux à réhabilitation
- **Les impôts et taxes augmentent de 3.9%** du fait de la refacturation de taxes d'habitation pour lesquelles nous attendons un éventuel dégrèvement de la part du service des impôts, et une légère hausse des taxes foncières.

- **Les charges de personnel augmentent de 6.6%** alors que les ETP sont stables (+0.2). L'augmentation est liée à la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO), la hausse du montant du ticket restaurant à 10€, à l'augmentation des salaires bruts de 2% au 01.01.2024 et au coût du poste de DG sur l'année (+21k€) lié au tuilage des 2 DG et au départ de l'ancienne DG.
- **Les reports en fonds dédiés augmentent** : report des contributions financières liées au financement des logements rue du Dr Laurent.

## Dons

Le montant total de la générosité du public s'établit à 176.3k€ contre 194.3 k€ en 2023 dont :

- 158.5 k€ contre 138 k€ de dons non affectés en 2023 (ceci résulte d'un transfert des dons dédiés initialement aux projets réfugiés réfugiés vers l'association)
- 0.5k€ contre 0.3 k€ d'abandon de frais par les bénévoles en 2023
- 17.2k€ de dons affectés aux projets réfugiés contre 52.7 k€ en 2023 (fin du projet réfugiés du 14<sup>ème</sup> arrondissement courant 2024).

## Bilan 2024

Le bilan de SNL Paris au 31/12/2024 s'établit à 7 281.8 k€, soit une baisse de 1.7% par rapport à 2023.

### À l'actif, on note que :

- Les immobilisations financières (titres Prologues détenus par SNL Paris) progressent de 86.8 k€ en raison de la poursuite de notre activité de création de logements
- Les créances sont en baisse de 112.3 k€ (2023 : donation 182k€ à recevoir)
- Les disponibilités sont en baisse de 68 k€ au 31.12.24

### Au passif, on note que :

- Les fonds propres sont en augmentation de 1.5 k€, soit le résultat net de l'exercice 2024
- Les fonds dédiés sont en hausse de 41.8 k€ en lien avec le report des contributions financières liées à l'opération rue du Dr Laurent et des dons liés à la réhabilitation d'un logement rue Ramponeau. Les dettes sont en baisse de 185.3 k€, principalement en lien avec la baisse du solde dû à Prologues au 31.12.24



## PROPOSITION DE RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Au regard de l'utilisation suivante des fonds reçus en 2024 à savoir :

### 1/ Affectation de la collecte de dons libres de 176 332.48€

Nous avons décidé d'utiliser :

- 12 165.21 € sur l'exercice pour le financement de l'appel de subvention Prologues (baux à réhabilitation)
- 17 990.55 € pour le financement des parts Prologues
- 108 974.97 € pour le financement des missions sociales
- 23 566.75 € pour le financement des frais de fonctionnement
- 13 635 € reporté en fonds dédiés

### 2/ Affectation du reversement du produit de la vente d'un legs de 90 232.56 €

Nous proposons d'affecter le reversement du produit de la vente de ce legs au financement de l'exploitation

### 3/ Financement des parts Prologues 2024 de 86 828.73€

- Dons libres 2024 : 17 990.65€
- Contribution financière de la Fondation SNL pour le projet immobilier de la rue du Dr Laurent : 68 838.18€

### Synthèse de l'affectation du résultat comptable excédentaire de 1 491.12 € en regard des affectations décidées ci-avant :

Réserves d'acquisition : 86 828.73€

- Dons utilisés sur l'exercice pour financer les parts Prologues: 17 990.65€
- Contribution financière de 68 838.18 € de la Fondation abritée SNL au profit du projet rue du Docteur Laurent

**Report à nouveau (déficit d'exploitation) :**

**- 85 337.61 €**

# Bilan 2024

	31-déc-24 en k€	31-déc-23 en k€	Variation réalisée	
			en k€	en %
Immobilisations incorporelles	185	185	-	-
Immobilisations corporelles	962	1 026	-64	-6%
<i>Terrains</i>	288	288	-	-
<i>Constructions</i>	647	698	-51	-7%
<i>Installation techniques, matériels et outillages indus</i>	10	12	-2	-13%
<i>Autres</i>	17	29	-12	-41%
Immobilisations financières	4 267	4 162	105	+3%
<i>Participations</i>	4 107	4 020	87	+2%
<i>Créances ratt à des participations</i>				
<i>Autres</i>	160	142	18	+13%
<b>Total Actif immobilisé</b>	<b>5 414</b>	<b>5 374</b>	<b>41</b>	<b>+1%</b>
Stocks		3	-3	-100%
Créances	595	708	-112	-16%
<i>Usagers</i>	126	78	47	+60%
<i>Autres</i>	470	629	-160	-25%
Disponibilités	1 179	1 247	-68	-5%
<b>Total Actif circulant</b>	<b>1 775</b>	<b>1 958</b>	<b>-183</b>	<b>-9%</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>93</b>	<b>75</b>	<b>17</b>	<b>+23%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>7 282</b>	<b>7 407</b>	<b>-125</b>	<b>-1,7%</b>
Fonds asso. sans droits de reprise				
Réserves pour projets de l'entité	5 904	5 649	255	+5%
Report à nouveau	-51	-21	-31	+148%
Excédent ou déficit de l'exercice	1	224	-223	-99%
Situation nette (sous-total)	5 854	5 852	1	+0%
Subventions d'investissement				
<b>Fonds propres</b>	<b>5 854</b>	<b>5 852</b>	<b>1</b>	<b>+0%</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	<b>76</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>+121%</b>
<b>Provisions</b>	<b>301</b>	<b>350</b>	<b>-49</b>	<b>-14%</b>
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit				
Emprunts et dettes fin diverses	585	770	-185	-24%
Dettes fournisseurs	219	182	37	+21%
Dettes fiscales et sociales	190	187	3	+2%
Autres dettes	9	7	2	+28%
<b>Dettes</b>	<b>1 003</b>	<b>1 146</b>	<b>-143</b>	<b>-12%</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>47</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>+101%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>7 282</b>	<b>7 407</b>	<b>-125</b>	<b>-1,7%</b>

Compte de résultat	Réalisé en	Réalisé en	Variation réalisée	
	2024 en k€	2023 en k€	en k€	en %
Vente de prestations de services	1 349	1 410	-61	-4,4%
<i>loyers des usagers</i>	987	1 011	-24	-2,4%
<i>refacturation de charges locatives</i>	312	299	14	+4,5%
<i>prestation de services</i>	49	96	-47	-49,2%
<i>autres pdts d'activités annexes</i>	1	5	-4	-76,6%
Concours publics et subventions d'exploitation	1 009	1 158	-149	-12,9%
Ressources liées à la générosité du public	176	194	-18	-9,2%
<i>dont dons manuels</i>	176	191	-15	-7,8%
<i>mécénat</i>		2	-2	-100,0%
<i>legs, donations et assurances vie</i>		1	-1	-100,0%
Contributions financières	455	246	209	+85,0%
Reprises sur amort, deprec, provisions et tdc	119	126	-7	-5,7%
Utilisation des fonds dédiés	19	136	-117	-86,2%
Autres produits	0	1	-1	-62,9%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>3 127</b>	<b>3 271</b>	<b>-144</b>	<b>-4%</b>
Autres achats et charges externes	1 671	1 684	-13	-1%
Aides financières octroyées	12	-5	17	-352%
Coût du personnel (salaires + charges)	1 124	1 054	70	+7%
Dotations aux amortissements	65	64	1	+2%
Dotations aux provisions	55	74	-19	-26%
Report en fonds dédiés	60	6	54	+898%
Autres charges d'exploitation	50	77	-27	-35%
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>3 172</b>	<b>3 083</b>	<b>89</b>	<b>+3%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-45</b>	<b>188</b>	<b>-233</b>	<b>-124%</b>
Résultat financier	24	16	9	+56%
Résultat exceptionnel	27	24	4	+16%
I.S.	-6	-3	-2	+77%
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>1</b>	<b>224</b>	<b>-223</b>	<b>-99%</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>745</b>	<b>708</b>	<b>38</b>	<b>+5%</b>
Dons en nature			-	
Prestations en nature	170	171	-1	-0%
Bénévolat	576	537	38	+7%
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>	<b>745</b>	<b>708</b>	<b>38</b>	<b>+5%</b>
Mise à disposition gratuite de biens	67	61	6	+9%
Prestations en nature	103	110	-7	-6%
Bénévolat	576	537	39	+7%

# SNL Union

## Structure fédérative des associations SNL

En 2024, le mouvement SNL a logé et accompagné 3 220 personnes en situation de grande précarité, essentiellement en Ile-de-France, là où les besoins sont les plus prégnants. Face aux enjeux et défis auxquels sont confrontées les entités qui composent le mouvement, SNL Union joue son rôle de pivot et de pilier pour accompagner les associations SNL et la foncière solidaire SNL-Prologues.

L'année a débuté par un séminaire rassemblant l'ensemble des entités pour donner à l'ensemble du mouvement des lignes d'actions communes dans un contexte particulièrement complexe. Bénévoles et salarié·e·s ont ainsi posé les bases d'une stratégie ambitieuse autour de 5 thèmes prioritaires, qui ont été les points d'ancrage de l'action de SNL Union en 2024 : le modèle économique et le développement des ressources, l'organisation des entités, la place centrale du bénévolat, la stratégie de production de logements d'insertion, ainsi que l'entretien des logements.

SNL Union a poursuivi en 2024 le développement de la notoriété du mouvement, en valorisant son rôle d'acteur clé du logement d'insertion en Ile-de-France. Dans ce cadre, grâce à la refonte de l'identité visuelle officiellement adoptée début 2024, les outils de communication ont été repensés en profondeur pour refléter au mieux les valeurs et la dynamique du mouvement.

SNL a aussi renforcé sa participation lors de rendez-vous incontournables, comme la Journée de la précarité énergétique, la Semaine des pensions de famille, ou la Semaine de la finance solidaire. Parallèlement, l'action de plaidoyer a été riche en cette année qui nécessitait une forte mobilisation face à une conjoncture particulièrement inquiétante (restriction de droits sociaux, mesures mettant à mal le logement social, suppression de financements publics, instabilité politique...).

SNL a poursuivi le déploiement de son action dans les départements où sa présence est plus récente, comme le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. L'accompagnement apporté par SNL Union, via notamment son pôle MOI et son pôle vie associative, y est particulièrement fort.

Les défis à relever durant l'année 2025 sont de taille. Les associations SNL, comme leur foncière solidaire SNL-Prologues, pourront compter sur l'appui de la fédération pour leur permettre de garder le cap et de poursuivre leur mission à forte utilité sociale en ces temps tumultueux

# SNL Prologues

## La coopérative foncière solidaire

### Un outil commun, au service des projets associatifs

Parce que le Logement d'abord, c'est d'abord des logements, la coopérative foncière solidaire, SNL-Prologues, porte l'immobilier du mouvement SNL soit 1 244 logements fin 2024. Elle permet ainsi à des personnes en situation de grande précarité « d'habiter » dans un environnement digne et d'être accompagnées par les associations SNL.

Son action a été distinguée en 2024 par le prix national de l'économie sociale et solidaire, catégorie utilité sociale décerné par ESS France (chambre française de l'ESS).

Son capital de 64,5 M€ est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des particuliers, et des investisseurs institutionnels. Les associations détiennent 65% au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires au conseil d'administration et sont un gage du respect de la raison d'être du mouvement.

### Le soutien au projet SNL, c'est aussi l'épargne citoyenne solidaire

Depuis 2020, SNL-Prologues mobilise spécialement les particuliers qui souhaitent donner du sens à leur épargne, leur démarche d'investissement solidaire étant soutenue par une déduction fiscale. La mobilisation collective et la plateforme web [investirsolidaire.fr](https://investirsolidaire.fr) ont permis de confirmer cette dynamique. L'Épargne solidaire et les dons collectés par les associations SNL contribuent à donner à SNL-Prologues les moyens de produire 10% des logements locatifs très sociaux avec un bas niveau de loyer (PLAI adapté) d'Ile de France, en complément du soutien de l'Etat, des collectivités locales et des mécènes notamment la Fondation pour le Logement des défavorisés qui nous accompagnent.

# Les partenaires de SNL en 2024



Outre l'ensemble de ses membres, ses bénévoles, ses donateurs et donatrices et ses propriétaires solidaires, SNL Paris remercie l'ensemble de ses partenaires :

## État et collectivités territoriales :

Ville de Paris, Mairies d'arrondissement  
DRIHL (Direction régionale et interdépartementale à l'hébergement et au logement)  
ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).  
Conseil régional d'Île-de-France  
SIAO Paris (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation)

## Entreprises :

BNP Paribas  
Crédit Coopératif  
Eau de Paris  
RAISE

## Associations et fondations :

Acteurs du logement d'insertion (ALI)  
Collectif des associations pour le logement (CAL)  
Les Collectifs d'accueil réfugiés de Saint Merry et du 14<sup>ème</sup>  
Comité de la Charte – Don en confiance  
Dyna'MO  
Fondation pour le logement des défavorisés, en particulier l'Espace solidarité habitat de Paris

FAPIL - Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le Logement (FAPIL)  
Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)  
Fondation Gecina  
Fondation Aligre  
Le Fonds de dotation QUALITEL  
La Mie de Pain  
Les Morts de la rue  
Pacte du pouvoir de vivre (PPV)  
Revivre  
Soutien Insertion Santé  
Soliko  
Tous bénévoles  
URIOPSS

## Les bailleurs sociaux et collecteurs du 1% :

Action logement services  
ICF La Sablière

**Ainsi que les partenaires opérationnels avec lesquels SNL Paris travaille au quotidien, notamment dans l'accompagnement des locataires, ainsi que le réseau SNL.**

173, avenue Jean Jaurès – 75019 Paris  
contact@snl-paris.org

[www.solidarites-nouvelles-logement.org](http://www.solidarites-nouvelles-logement.org)

